

COMMUNE DE SEGUR LE CHATEAU

Conseil Municipal
Séance du 22 août 2025 à 10h00

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L. 2121- 25
du Code des Collectivités Territoriales.

Présents : POURCHET Roland, DESMOULINS Muriel, VIGNAL Sonia, DAVID Pierre, BERINGS Ludgerus, PIERRE FRANCOIS Emmanuel, POURRE Jacky, DESMOULINS Michel, Jean-Louis LABONNE, Diana DELAHAYE

Muriel DESMOULINS a été désigné secrétaire de séance.

1/ Décision modificative de virement de crédits au BP 2025.

Le Maire rappelle au conseil que la commune a lancé une procédure judiciaire auprès de l'entreprise qui a réalisé les travaux d'extension du réseau d'assainissement dans la Ruelle de l'Aumonière, pour malfaçons dans les travaux de remise en état de la Ruelle.

Aujourd'hui, la commune doit consigner provisoirement la somme de 2 000 € auprès du tribunal judiciaire pour la mesure d'expertise et cette somme n'était pas prévu au BP 2025.

Le maire propose donc de faire une décision modificative de virement de crédits en dépenses d'investissement, cette DM se décompose comme suit :

⇒ - 2 000.00 € au compte 231 (chap.23)

⇒ + 2 000.00 € au compte 275 (chap.27)

VOTES : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

2/ Questions diverses.

Néant.

La séance est levée à 10h30